

ENQUÊTE

L'assurance vie : un produit d'épargne qui rassure les Français

Ce qui ressort de l'enquête réalisée par l'institut d'études CSA pour la FFSA sur le comportement des Français en matière d'épargne et de placements, c'est leur grande confiance en l'assurance vie. Dans un contexte économique et financier perturbé, la FFSA a souhaité étudier les réactions des particuliers face à la baisse des taux de court terme. Voici les principales tendances.

Une inquiétude généralisée

Face à la crise économique et financière, 8 personnes sur 10 se déclarent inquiètes. Si cette inquiétude concerne avant tout le pouvoir d'achat, les plus de 50 ans se montrent aussi préoccupés pour leur épargne et leurs placements (50 % contre 37 % pour les moins de 50 ans).

L'assurance vie : un produit attractif

Dans ces temps difficiles, l'assurance vie apparaît toujours comme un produit séduisant. Parmi tous les produits d'épargne, l'assurance vie en euros se distingue particulièrement bien : elle est perçue comme le produit le plus rémunérateur de tous, pour un niveau de risque relativement acceptable. Quant à l'assurance vie en unités de compte, elle est considérée comme présentant moins de risques que les portefeuilles d'actions ou d'obligations, avec une rémunération de bon niveau. Les épargnants n'associent d'ailleurs pas directement le risque à une espérance de gain plus élevée : les produits naturellement les plus risqués ne sont pas

jugés comme les plus rémunérateurs.

L'assurance vie représente pour eux le meilleur compromis en termes de rendement et de risque.

Une appétence pour les produits peu risqués

Le sentiment actuel d'inquiétude généré par la crise crée un contexte favorable aux produits peu risqués : l'épargne logement, le Livret A ou les contrats d'assurance vie en euros. Ce sont d'ailleurs les produits sur lesquels les particuliers ont le plus versé en 2008 et sur lesquels les intentions de versements en 2009 se portent le plus. Malgré la baisse de son taux de rémunération, le Livret A caracole en tête des intentions de placements (44 % des personnes interrogées), l'assurance vie arrive en deuxième position, avec 30 % des intentions de versements, loin devant les autres placements. Une baisse des intentions de versements ou une hausse sensible des intentions de retraits sont aussi à noter pour 2009 sur les produits d'épargne qui étaient "en vogue" en 2008 (Sicav monétaires, compte à terme, livrets fiscalisés).

MÉTHODOLOGIE

1002 interviews réalisées du 2 au 5 mars 2009, auprès de particuliers âgés de 18 ans et plus, détenteurs d'au moins un produit d'épargne ou de placement.

Sécuriser l'épargne longue

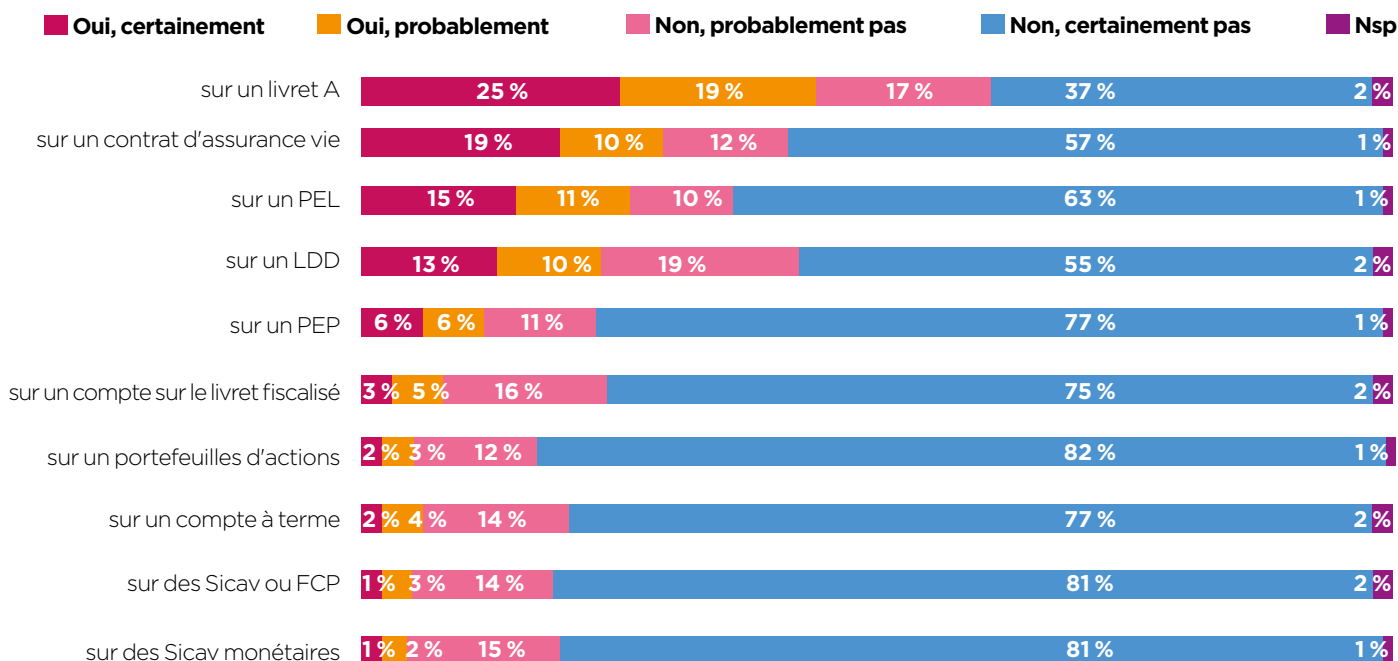
L'enquête révèle également que le niveau d'épargne des Français devrait globalement baisser en 2009. Tous les produits d'épargne devraient connaître moins de versements en 2009 qu'en 2008, selon les personnes interrogées. Les niveaux de collecte et les sommes épargnées en assurance vie pourraient donc reculer en 2009. Or, on sait que l'épargne longue que draine l'assurance vie est essentielle pour le financement de la relance de l'économie (cf. Assurer n°133).

30% DES INTENTIONS DE VERSEMENTS EN 2009 POUR L'ASSURANCE VIE



LES INTENTIONS DE VERSEMENTS EN 2009

Au cours de l'année 2009, pensez-vous verser de l'argent ?
Sur quel produit ?



POUR Y VOIR CLAIR DANS LES PRODUITS D'ÉPARGNE OU DE PLACEMENT

LES LIVRETS D'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉS

Ce terme désigne les différents comptes d'épargne dont les règles en matière de rémunération, de conditions d'accès ou de plafond sont fixées par les pouvoirs publics sans possibilité, pour les établissements bancaires habilités à les commercialiser, d'y déroger.

On dénombre aujourd'hui cinq livrets d'épargne réglementés : le Livret A, le Livret bleu, le Livret de développement durable (LDD), le Livret jeune et le Livret d'épargne populaire (LEP).

LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Contrat d'assurance vie en euros : contrat où le capital accumulé est garanti et les intérêts capitalisés chaque année.

Contrat d'assurance vie en unités de compte : contrat dont les garanties sont exprimées par référence à un ou plusieurs supports (parts ou actions de valeurs mobilières ou immobilières). Les garanties varient comme les valeurs qui leur servent de référence.

LES AUTRES PRODUITS D'ÉPARGNE

Compte à terme : compte de dépôt où les fonds sont bloqués pendant une certaine période contre une rémunération prévue au départ.

OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières) : produits d'épargne qui permettent de détenir une partie d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations) commun à plusieurs investisseurs. La gestion de ce portefeuille collectif est confiée à un professionnel. Ils sont à capital variable. L'appellation OPCVM recouvre deux types d'entités : les Sicav et les FCP. On distingue souvent les OPCVM monétaires et les autres investis en actions ou en obligations.

PEL (Plan épargne logement) : ce produit d'épargne permet à terme de bénéficier d'un prêt à l'habitat à un taux défini à l'avance.

STATISTIQUES

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR VOTRE RÉGION... SUR WWW.FFSA.FR

SOCIÉTÉ

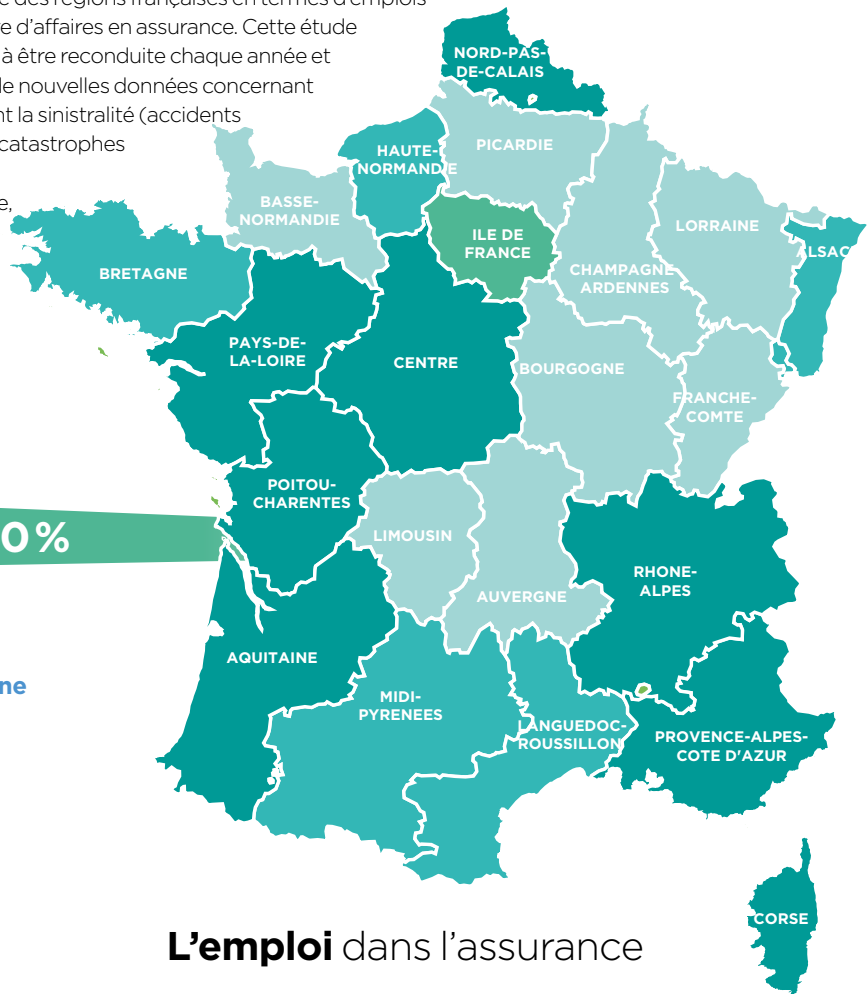
L'assurance en région: quel poids économique et social?

Combien de personnes travaillent dans l'assurance en Auvergne? Quel est le chiffre d'affaires de l'assurance vie dans la région Aquitaine? Quel est l'âge moyen des salariés de l'assurance en Picardie? Autant de questions qui trouvent des réponses dans la dernière étude publiée par la FFSA sur le poids du secteur dans l'économie locale.

Des cartes interactives

La FFSA publie pour la première fois une étude sur l'assurance française dans les régions en 2007. Cette étude a pour objectif de disposer d'informations synthétiques sur les différentes régions françaises et de les comparer entre elles à travers divers indicateurs assurantiels, économiques comptables et sociaux. Afin de rendre ces données plus lisibles, la FFSA a mis en ligne sur son site www.ffsa.fr deux cartes interactives montrant l'importance

de chacune des régions françaises en termes d'emplois et de chiffre d'affaires en assurance. Cette étude a vocation à être reconduite chaque année et intégrera de nouvelles données concernant notamment la sinistralité (accidents corporels, catastrophes naturelles, automobile, vols...).



Un exemple, l'Ile-de-France

Nombre de salariés

57 777 40%



Ile-de-France

France métropolitaine

Âge moyen des salariés

42 ans

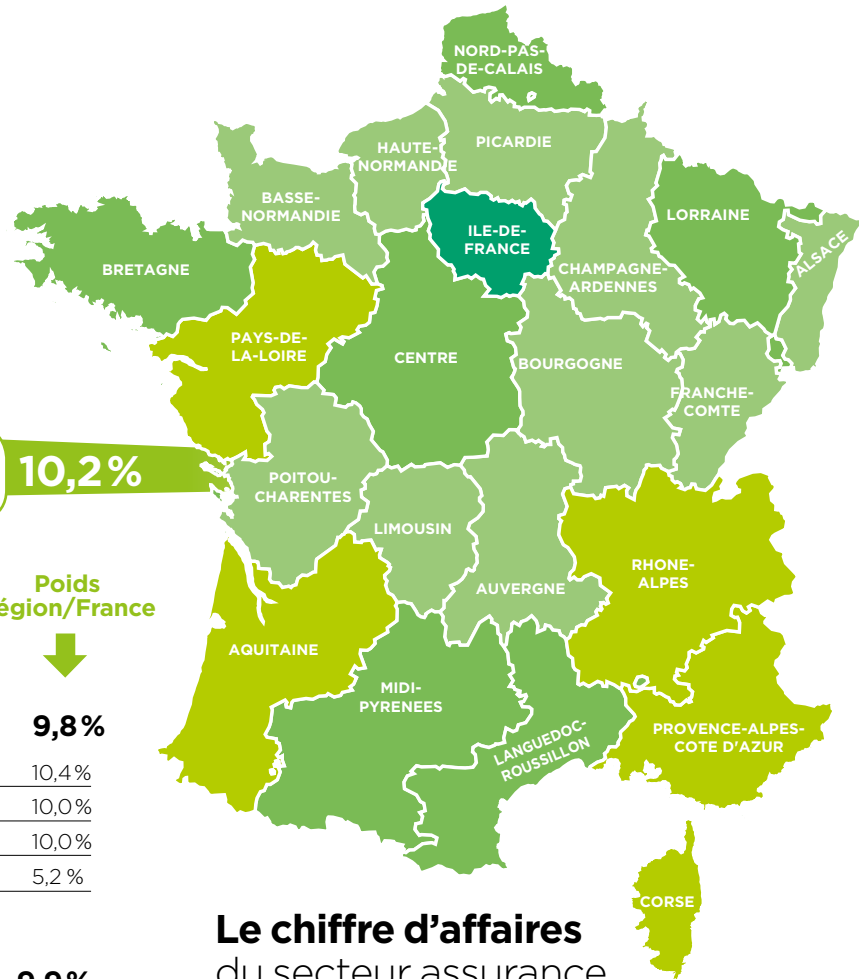
42 ans

< 30 ans	14%	15%
30-40 ans	28%	28%
40-50 ans	29%	29%
>= 50 ans	29%	28%

Femmes	58%	58%
>= bac+2	57%	55%
Cadres	55%	40%

L'emploi dans l'assurance





Un exemple, Rhône-Alpes

Chiffre d'affaires total

19,617 milliards d'euros **10,2%**



Assurances biens et Responsabilités dont:

	Rhône-Alpes 4,168 milliards	Poids Région/France 9,8%
Auto	1,787 milliard	10,4%
Dommages biens particuliers	665 millions	10,0%
Dommages biens professionnels	570 millions	10,0%
Dommages biens agricoles	48 millions	5,2%

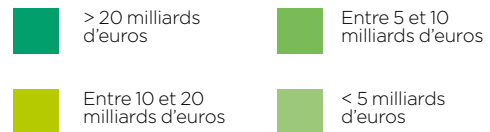
Assurance maladie et accidents corporels

1,469 milliard 9,9%

Assurance vie et capitalisation

13,951 milliards 10,3%

Le chiffre d'affaires du secteur assurance



Porter la voix de la profession en région

La publication de cette étude est l'occasion de rappeler l'importance des deux réseaux régionaux de la FFSA : les correspondants FFSA et les délégués CDIA (Centre de documentation et d'information de l'assurance).

Les 10 correspondants de la FFSA ont pour mission de relayer localement, tant auprès des citoyens, des médias, des pouvoirs publics locaux que des organismes professionnels et consulaires, les positions de la profession sur les grands dossiers et les problématiques sur lesquels la profession travaille : la protection sociale, le développement durable, l'environnement ou encore

la prévention des risques. La FFSA a adhéré aux Medef régionaux afin que les correspondants soient intégrés dans l'environnement économique et social de leur région. Cette adhésion est d'autant plus justifiée que le secteur de l'assurance occupe une place significative dans l'emploi local.

Les 700 délégués et correspondants du CDIA sont présents dans chaque département. Ces représentants, pour la plupart agents généraux d'assurances, interviennent pour le compte de la profession afin de diffuser au niveau local une information complète sur l'assurance. Ils participent également aux cellules

de crise départementales mises en place par les pouvoirs publics locaux (préfecture, mairie...) lors d'inondations, de tempêtes, de mouvements de terrain ou encore de catastrophes technologiques. En cas de survenue d'un tel événement, le réseau anime des réunions d'information et tient des permanences afin d'accompagner les personnes sinistrées dans leurs démarches d'indemnisation. Les délégués et correspondants CDIA ont d'ailleurs fait montre de toute leur efficacité lors des différentes tempêtes qui se sont abattues sur la France et notamment le Sud-Ouest en début d'année.



Assurer

Lettre d'information bimensuelle éditée par la Fédération française des sociétés d'assurances
26, bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 09
Tél.: 01 42 47 94 08

Internet: www.ffsa.fr ou www.ffsa.com Directeur de la publication: Jean-François Lequoy Directeur de la rédaction: Isabelle Clap
Rédacteur en chef: Pauline Calmès Conception/Réalisation: LIGARIS L'AGENCE Crédits photo: FFSA, Rozenn Brécard. ISSN: 1169-4319
Dépôt légal: avril 2009 Impression: Afsa, 26, bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 09